

SAINT PAL DE SENOUIRE
REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
10 NOVEMBRE 2014

Absents excusés : Virginie Cerqueira Christophe Bard Absent : Jean-Marc Roux

Colis des Aînés

Catherine Pierrot organise la distribution des colis de Noël aux Aînés absents au repas de fin d'année. La date du repas pour 2015 est déjà prévue pour pouvoir retenir le traiteur : 18 octobre 2015.

Déneigement

En présence de Franck Rouveure.

Claude Tisseur, 1^{er} adjoint a pris la présidence du Conseil Municipal.

Il est rappelé l'impérieuse nécessité d'organiser le service de déneigement des voies communales pour le prochain hiver.

Il est rappelé les décisions prises lors de la réunion du Conseil municipal du 12 octobre 2014, à savoir l'achat d'une lame d'occasion auprès du Département, la location d'un tracteur agricole pour effectuer déneigement et sablage simultanément et l'acceptation de la proposition de l'entreprise Franck Rouveure pour la conduite du tracteur.

Le Conseil Municipal a décidé à l'unanimité de signer un contrat avec l'entreprise Franck Rouveure Les Astiers 43160 Connangles, pour la conduite d'un tracteur agricole (loué par la Commune) pour le déneigement (lame fournie par la Commune) et le sablage (sableuse fournie par la Commune).

Le tarif arrêté pour la prestation chauffeur est de 25 euros HT /heure.

Il est rappelé la loi «Prévention et répression des conflits d'intérêts»

- La loi 2013-907 du 11 octobre 2013 relative à la transparence de la vie publique définit le conflit d'intérêts comme « toute situation d'interférence entre un intérêt public et des intérêts publics ou privés qui est de nature à influencer ou à paraître influencer l'exercice indépendant, impartial et objectif d'une fonction ». Dérogations : Par dérogation aux dispositions précédentes, les maires, adjoints ou conseillers municipaux délégués ou agissant en remplacement du maire peuvent, dans les communes de 3 500 habitants au plus, traiter avec la commune dont ils sont élus pour le transfert de biens mobiliers ou immobiliers ou la fourniture de services dans la limite d'un montant annuel de 16 000 € TTC.

Il est rappelé enfin l'extrait de l'article 10 de la loi n°99-574 du 9 juillet 1999 d'orientation agricole (modifié par l'article 48 de la loi n°2010-874 du 27 juillet 2010 de modernisation de l'agriculture et de la pêche) :

- Toute personne physique ou morale exerçant une activité agricole au sens de l'article L.311-1 du code rural et de la pêche maritime peut apporter son concours aux communes, aux intercommunalités et aux départements pour le déneigement des routes.

Le Conseil Municipal a décidé à l'unanimité de signer une convention avec Alain Fouillit, agriculteur à Clersanges, St Pal de Senouire, pour la fourniture d'un tracteur agricole (relevage à la charge de l'agriculteur) pour le déneigement (lame fournie par la Commune) et le sablage (sableuse fournie par la Commune).

Le tarif arrêté pour la fourniture du tracteur est de 30 euros HT /heure.

Immeuble vétuste Le Bourg

Une réunion est organisée avec le Sous-Préfet, le Député Vigier et l'avocat de la commune.

L'association des Maires de France a apporté aussi ses conseils.

Cimetière

Une donation à la Commune est proposée par la famille pour la concession Pascal/Jouve. Le Conseil Municipal charge le maire de faire chiffrer les frais de récupération auprès d'une entreprise spécialisée. Une décision sera prise ultérieurement.

Zonage des boisements

Enquête publique en cours jusqu'au 8 décembre aux heures d'ouvertures de la mairie (les lundis de 10 h à 12 h et de 14 h à 16 h)

Demande d'achat de terrain communal

Le Conseil Municipal ne donne pas suite à une demande d'acquisition du terrain communal jouxtant le bâtiment de la salle des fêtes.

Syndicat de Gestion des Eaux du Brivadois

La demande d'adhésion au SGEB est acceptée par la commune de St Pal de Senouire.

Village de Combres

Une promesse d'acquiescer a été signée pour le jardin Peghère pour l'élargissement de la voirie.

Soutien Association des Maires de France

Le Conseil Municipal décide de soutenir l'action de l'AMF pour alerter solennellement les pouvoirs publics sur les conséquences de la baisse massive des dotations de l'Etat.

Vœux Municipalité

Les vœux se dérouleront le 11 janvier 2015 14 heures 30 à la salle des fêtes. Dès à présent la population et les amis de St Pal de Senouire sont invités à cette chaleureuse cérémonie.

Calendrier cantonal

Claude Tisseur est chargé de ce dossier : fourniture d'un texte et d'une photo pour représenter la Commune.

Gendarmerie

Pour marquer le départ du Chef de Gendarmerie de La Chaise Dieu, un cadeau de remerciement sera offert par la commune.

Locations

Alain Fouillit et Claude Tisseur font le point sur les locations communales.

Téléthon

Alain Fouillit fait le bilan du Téléthon 2014.

Samedi 25 octobre 2014 s'est déroulée la journée solidarité.

En journée, organisée par les motards disponibles et dévoués, une balade en motos a sillonné le secteur sur 70 kilomètres. Les passionnés ont pleinement profité du parcours. D'autres ont apprécié les spectaculaires passages de véhicules tout terrain.

Puis à la Salle des Fêtes de Saint Pal un repas (205 convives) fut suivi d'une soirée dansante.

Beaucoup de participants à ce très beau succès pour une cause importante.

Tous les bénéfices seront intégralement versés au Téléthon, soit la somme exceptionnelle de 2 755 euros.

Alain Fouillit remercie tous les bénévoles, notamment les jeunes, et tous les participants.

Section Clersanges Pissis Molimard Le Sap

Un compte rendu de la réunion des ayants droit des biens de section est fait par Claude Tisseur.

- Deux coupes vendues ;
- Les partages ne sont plus effectués ;
- Des travaux sont à prévoir sur les villages de la section.